



Centre national d'Accompagnement Familial face à l'Emprise Sectaire

DERIVES SECTAIRES
MANIPULATION
FAITS DOMMAGEABLES
EMPRISE

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS
NOTRE FAMILLE, NOS AMIS, NOUS-MÊMES.

COMMENT RÉAGIR ?
OBTENIR DE L'INFORMATION, DE L'AIDE ?
COMMENT SE PROTÉGER ?

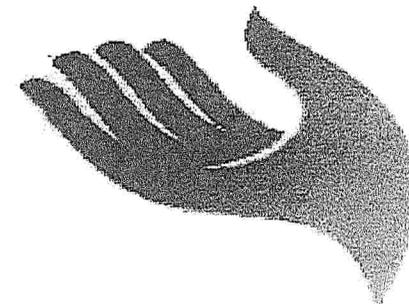
CAFFES - Association d'intérêt général- loi 1901
Agrément Jeunesse et Éducation Populaire n°59.JEP1975
7- 9 rue des Jardins 59000 Lille
03.20.57.26.77- 06.45.32.60.05- contact@caffes.fr
www.caffes.fr



Centre national d'Accompagnement Familial face à l'Emprise Sectaire.
Association d'intérêt général (Eligible au régime fiscal du mécénat-cf rescrit DGFiP du 08 avril 2015)
Agrément Jeunesse et Éducation Populaire n°59.JEP.1975. Agrément de Service Civique et Citoyen n°NP-4159-18-00058-00

Rapport d'activités

2018



Sommaire

des documents présentés

Face à l'emprise sectaire, quelle qu'elle soit, cette association, non confessionnelle, apolitique et philosophique, a pour buts :

- D'accompagner les personnes et/ou familles en souffrance ou en questionnement.
- De sensibiliser et former les professionnels, les bénévoles et tout public à ce mécanisme particulier

(article 2 des statuts de l'association CAFFES).

- **Rapport Moral de la Présidente** p3-4
- **Organigramme et Conseil d'administration** p 5
- **L'équipe** p 6
- **Les partenaires institutionnels** p 7
- **Bilan des activités** p8-17
- **Rapport Financier** p 18-20
- **Revue de presse 2018** p 21-31



Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire.
Association d'intérêt général (éligible au régime fiscal du mécénat - cf rescrit DGFiP du 08 avril 2015)
Agrément Jeunesse et Education Populaire n°59JEP 1975. Agrément de Service Civique et Citoyen n°NP-059-18-00058-00

ALERTE 2019

Lors de notre Assemblée Générale de l'an dernier, nous vous alertions quant à nos difficultés financières de 2017.

Aujourd'hui, l'Assemblée Générale 2019 qui vous présentera les bilans de l'année 2018, est l'occasion de faire une nouvelle alerte, touchant ici le cœur même de notre mission première, l'accompagnement des familles.

Comme vous pourrez le lire dans ce rapport, notre activité sur l'année 2018 a une fois de plus augmenté, avec les résultats suivants :

- **Plus 10% quant au nombre de familles (161) accompagnées**
Une augmentation d'année en année, avec des situations plus complexes, plus lourdes, requérant un soutien familial, social, psychologique et judiciaire quotidien (auprès de Juges aux Affaires Familiales, d'Enquêteurs Sociaux, d'Ambassade de France, de la Croix Rouge pour les enfants sur zone de combat, etc...).
- **Le tout par une équipe de 2 salariées et d'une poignée de bénévoles permanents.**
- **Un manque de moyens humains et financiers.**
- **Un manque, voir une absence de relais professionnels au sein des Ministères, sensibilisés au phénomène sectaire.**

Les demandes dépassent les moyens dont nous disposons en 2019. Nous ne pouvons plus accueillir de nouvelles demandes si nous n'avons pas plus d'aide de l'Etat, au risque de voir la qualité de notre accompagnement se dégrader.

Alors que fait-on ? Doit-on trancher parmi les services que nous proposons ? Impensable puisque l'accompagnement et la prévention face à l'emprise sectaire sont indissociables.

Face à ces difficultés, il est grand temps, dans l'intérêt des familles victimes d'emprise sectaire que nous accompagnons, que l'efficacité de nos services et missions soient effectivement reconnus et soutenus à leur juste valeur par les pouvoirs publics nationaux et territoriaux.



Centre National d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire

DERIVES SECTAIRES
MANIPULATION
FAITS DOMMAGEABLES
EMPRISE

**NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS
NOTRE FAMILLE, NOS AMIS, NOUS-MÊMES.**

**COMMENT RÉAGIR ?
OBTENIR DE L'INFORMATION, DE L'AIDE ?
COMMENT SE PROTÉGER ?**

CAFFES - Association d'intérêt général - loi 1901
Agrément Jeunesse et Éducation Populaire n°59JEP1975
7- rue des Jardins 59000 Lille
03.20.57.26.77 - 06.45.32.60.05 - contact@caffes.fr
www.caffes.fr

RAPPORT MORAL de la Présidente

Constat, Bilan 2018 et Projets 2019

Notre constat

La pertinence de nos actions d'accompagnement n'est plus à démontrer, à tel point qu'aujourd'hui les demandes dépassent nos moyens, en atteste notre alerte 2019 que nous venons de porter à votre connaissance.

Aujourd'hui, face aux difficultés que nous rencontrons - un phénomène sectaire qui s'intensifie, un nombre croissant (161 situations familiales contre 146 en 2017 et 124 en 2016) de situations familiales dramatiques, plus lourdes, et bien souvent urgentes, des relais professionnels absents ou trop peu à comprendre les enjeux de ce phénomène et un manque de moyens humains (2 salariées et quelques bénévoles permanents en 2018) et financiers alourdissant considérablement notre action- nous avons plus que jamais besoin du soutien de l'État.

Bilan 2018

Démultipliant les axes de communication - via internet et les réseaux sociaux (fréquentation en progression), les échanges avec les médias (en augmentation de 39%), la rencontre de nouveaux partenaires-, nous diffusons régulièrement l'actualité du phénomène sectaire et les difficultés rencontrées.

C'est ainsi que, dans le cadre du Grand Débat National lancé par le Président de la République, nous avons souhaité apporter notre contribution aux questionnements soulevés. En sont ressorties 3 propositions :

1/ Renforcer et améliorer le fonctionnement de la Miviludes afin, d'une part, de parer à l'urgence des situations familiales touchées par l'emprise sectaire et, d'autre part, à assurer à certaines d'entre elles la protection fonctionnelle de l'État à l'instar de celle accordée aux agents publics.

2/ Développer la sensibilisation au phénomène sectaire:

- A destination du public, avec le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation à l'emprise sectaire
- A destination des relais institutionnels de chaque région, département, groupements de communes et communes (associations des maires, agents territoriaux), des professionnels de divers secteurs, notamment sanitaire.

3/ Maintenir l'existence de notre association par un soutien financier pérenne:

Notre association, créée par des familles mobilisées, travaille sans relâche auprès des victimes. Mener à bien ces missions d'accompagnement, de sensibilisation et de création d'outils de prévention a un coût.

Elle a en plus à se défendre et à ses frais devant les juridictions civiles et pénales devant lesquelles elle est assignée par les mouvements à caractère sectaire: à l'exemple en 2018 de l'action en diffamation intentée par Shri Ram Chandra Mission à l'encontre du CAFFES et pour laquelle elle en a été déboutée. Nous tenons à remercier tout particulièrement Me Moyart, avocat au Barreau de Lille ayant défendu les intérêts du CAFFES avec brio, obtenant le versement pour notre association - c'est bien rare - des dommages-intérêts auxquels ce mouvement avait été condamné.

Aujourd'hui, nous manquons cruellement de ressources financières et ce n'est pas faute pour notre association, dont l'utilité, l'expertise et l'expérience ne sont plus à prouver, de solliciter régulièrement un financement auprès des institutions publiques nationales et locales qui la soutiennent. Mais elle souffre depuis plusieurs années de la diminution et du décalage dans le temps des subventions susceptibles de lui être accordées ce qui est de nature à mettre en péril son existence même.

C'est pourquoi, aujourd'hui, comme certainement bien d'autres associations, nous sollicitons des moyens pérennes – un conventionnement pluriannuel ? - permettant d'assurer la survie de notre association pour qu'elle puisse continuer à apporter, conformément à son objet social, tout son soutien aux victimes d'emprise sectaire.

L'an dernier, nous vous alertions quant au déficit de notre association d'environ 28 000€. Aussi, durant l'année 2018, le CAFFES a œuvré sans relâche à la recherche de fonds permettant de combler ce déficit, rencontrant de nouveaux subventionneurs, sollicitant le renouvellement de subventions existantes.

A l'occasion de l'Assemblée Générale de ce jour, les administrateurs du CAFFES ont acté une remontée financière en 2018 - réduisant notre déficit à 7100€ - due à notre mobilisation ainsi qu'à deux généreux dons reçus d'un particulier et d'une association luttant contre l'illettrisme, mobilisés par la cause qui nous rassemble tous aujourd'hui.

Nous tenons à remercier vivement ces donateurs qui ont permis à nos actions de se poursuivre, en espérant qu'ils inspirent d'autres soutiens.

Projets 2019

Si l'accompagnement des victimes d'emprise sectaire demeure primordial, la prévention face aux risques de l'offre sectaire n'est jamais bien loin. En 2018, nous avons mené 113 actions de prévention auprès de jeunes (en augmentation), auprès de professionnels et d'usagers d'associations, délinquants primaires et détenus (en augmentation également).

Pour 2019, dans l'objectif de se renouveler régulièrement, le CAFFES souhaite:

- réaliser un film de prévention, outil utilisable lors des interventions auprès des jeunes, des professionnels, du tout public

- organiser des représentations de la pièce de théâtre "La cible" (le parcours d'une jeune fille de 17 ans basculant sous l'emprise d'un recruteur de mouvement à caractère sectaire), à l'issue de laquelle le CAFFES intervient pour échanger avec le public quant à leur compréhension de la pièce mais également du mécanisme qui y est représenté. Jouée par le Compagnie la Belle Histoire - que nous avons sensibilisé au processus de l'emprise sectaire en 2015 - cet outil interactif et ludique permettrait d'élargir le public sensibilisé à l'emprise sectaire tout en faisant évoluer les représentations du phénomène de l'emprise sectaire.

- créer un guide à destination de travailleurs sociaux afin de leur transmettre des pistes d'action lorsque se présente une situation d'emprise sectaire. Un outil s'inspirant du guide de la Miviludes paru en mars 2018 « Protéger et respecter la citoyenneté de la personne âgée - prévention du risque de dérives sectaires en établissements sanitaires et médico-sociaux » (1). La création de ce guide intervient à la suite de sensibilisations en 2018 de techniciens d'intervention sociale et familiale au sein de l'association Aide Familiale A Domicile (AFAD) à Roubaix.

- créer un outil numérique de prévention face à l'emprise sectaire.

A cet effet, notre association a été sollicitée, pour son expertise quant à l'accompagnement des victimes d'emprise sectaire, par l'UDAF du Tarn et Garonne pour porter à l'Europe un projet commun, combinant des partenaires associatifs, universitaires, issus de collectivités territoriales en Espagne, Sicile et France.

A l'ère du tout connecté, permettre simplement à l'usager en quelques clics de se prémunir de ce phénomène et d'avoir des pistes pour agir.

Lille, le 30 mars 2019.

Charline DELPORTE, Présidente du CAFFES, Chevalier de la Légion d'Honneur

(1) <https://www.derives-sectes.gouv.fr/publications-de-la-miviludes/guides/protéger-et-respecter-la-citoyenneté-de-la-personne-âgée-prévenir>

Organigramme de l'association CAFFES

Année 2018.

Membres d'honneur: Daniel BOUCHEZ, Michel BOURDON, Denise BOSSER

Conseil d'Administration

Composé de 9 membres élus:

Ghislaine BERNARD

Loïc BODQUIN

Véronique DELPLACE

Charline DELPORTE

René DELPORTE

Marie-Andrée DEWAILLY

Héloïse HICTER

Marie-Christine HIMPE

François ROHART

Bureau

Président: Charline DELPORTE

Secrétaire: Marie-Andrée DEWAILLY

Trésorier: François ROHART

Salariées:

Audrey FOULON, *Directrice*

Mélodie CHEMIN, *Chargée d'accompagnement familial*

Volontaire:

Théo VANDENBROUCKE

Bénévoles

Stagiaires

Professionnels vacataires, au service des familles accompagnées par le CAFFES

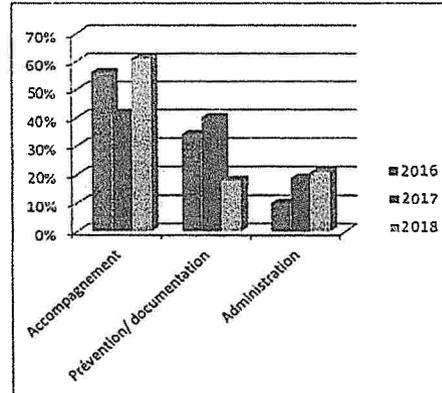
- Anne CHANTRAINE, psychologue clinicienne
- Cécile CROZAT, psychologue clinicienne
- Hélène LOUVART, psychologue clinicienne
- Sabah M'RAKACH, psychologue clinicienne
- Bertrand ROBIDEZ, psychologue clinicien
- Me Véronique DELPLACE, avocate au barreau de Lille

Le bénévolat au CAFFES

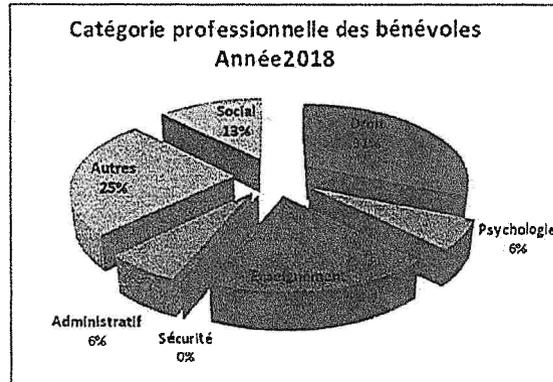
L'association se compose de bénévoles de diverses origines professionnelles, apportant chaque année leurs compétences au service des familles accueillies et de l'ensemble des activités du CAFFES.

Notre association accueille des personnes en souffrance sur un phénomène spécifique. Le bénévolat au CAFFES requiert une compréhension du mécanisme, une mobilisation pour le sujet et l'aide apportée aux victimes et une régularité de présence.

En 2018, ce sont ainsi 16 bénévoles, dont 5 permanents, qui ont concouru aux diverses activités du CAFFES.



Répartition des heures bénévoles annuelles sur les activités associatives



Les heures bénévoles effectuées pour l'année 2018 se répartissent à 61% sur le service d'accompagnement, 18% sur le service de prévention et 22% concernent l'administration de l'association.

CONSTAT: En 2018, les 2/3 des heures bénévoles ont été consacrées à l'accompagnement des familles, ce qui représente une augmentation d'environ 49% au regard de 2017.

Les heures dédiées à la prévention sont inférieures à celles effectuées en 2017. Cette diminution s'explique avec deux éléments:

- l'existence d'un nombre important d'heures bénévoles qui avaient été réalisées en 2017 pour le court-métrage «Il était une fois l'Infini»
- la mobilisation des salariés et du volontaire en service civique autour de l'animation des actions de prévention

La participation bénévole a également augmenté dans les activités administratives de l'association, indissociables de l'activité du centre et requérant de plus en plus de temps.

Nos partenaires institutionnels

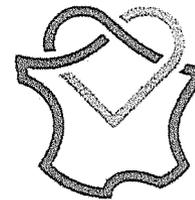


LaCAIMADES

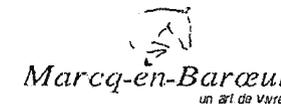
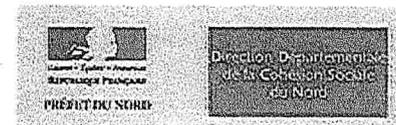


PREFECTURE DU NORD

PREFÈTE DU PAS-DE-CALAIS



Région
Hauts-de-France



BILAN DES ACTIVITES 2018

Notre centre accueille et écoute des familles et sortants d'emprise sectaire, de quelque nature qu'elle soit, proposant un accompagnement de A à Z, en passant - au cas par cas - par des rendez-vous familles, des entretiens avec un ou une psychologue, des rencontres avec une avocate, une participation aux temps d'échange.

Notre association informe également le public en général et les jeunes en particulier sur les dangers de l'offre sectaire, et sensibilise les professionnels afin de leur donner les clés de repérage de ce mécanisme particulier, leur permettant ainsi d'adapter leur accompagnement au Contexte sectaire existant.

Voici le compte rendu de ces activités pour l'année 2018.

I. L'accompagnement

Quelques chiffres clés :

161 dossiers familles ouverts – dont 94 nouvelles en 2018 -
(contre 146 en 2017, soit une augmentation de 10%)

.... 550 Victimes directes et indirectes d'emprise sectaire accompagnées, soit 42% d'augmentation du nombre de victimes touchées par l'emprise sectaire

Accompagnement familial et social via

5298 Echanges téléphoniques, courriels, lettres, rendez-vous familles, réunions de suivi des situations familiales, soit une augmentation de 44%

Accompagnement psychologique individuel au travers de

131 Entretiens psychologiques

Accompagnement juridique individuel réalisé par le biais de

15 Rendez-vous juridiques

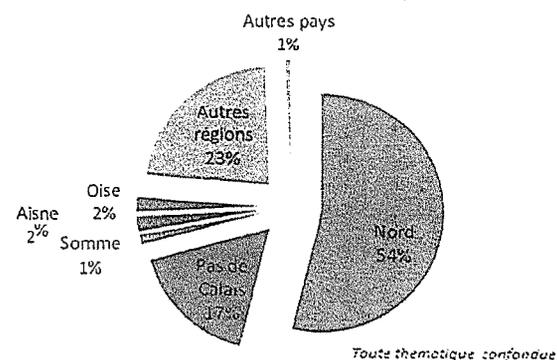
Sur l'ensemble des situations familiales accompagnées:

44 Fins de suivis, le CAFFES ayant répondu aux attentes des familles

22 Sorties d'emprise effective de la victime directe, soit autant qu'en 2017

5 Stagiaires accueillies, autant qu'en 2017

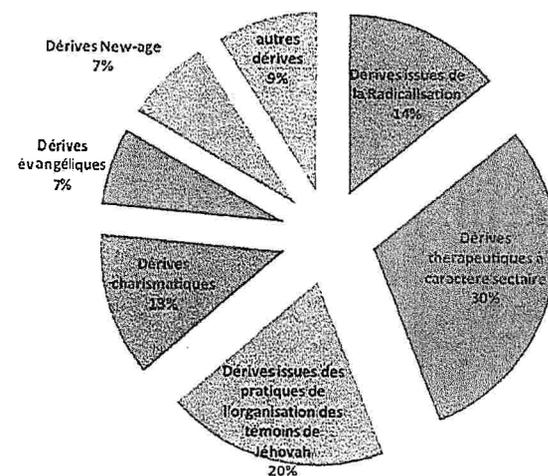
Situations familiales - Année 2018- Répartition géographique



Le CAFFES a accompagné autant de familles en 2018 dans le Nord, le Pas de Calais, l'Aisne, la Somme et l'Oise qu'en 2017.

Nous avons constaté une légère augmentation du nombre de familles accompagnées et issues d'autres régions que celle des Hauts de France.

Situations familiales : répartition thématique en 2018



Si les dérives sectaires liées à l'organisation des témoins de Jéhovah concernent, en 2018, autant de familles qu'en 2017, il est à noter que les dérives thérapeutiques à caractère sectaire (regroupant santé et bien-être) sont, elles, en forte augmentation (plus 30%) au regard de 2017.

Depuis plusieurs années, les dérives sectaires dans le domaine de la santé prennent une part importante dans les demandes des familles et augmentent d'année en année.

Une ampleur également observée au niveau national, comme l'indique le rapport annuel 2016-1^{er} semestre 2017 de la MIVILUDES paru en mars 2018 et relevant qu'1 demande sur 2 environ concerne le domaine de la santé et du bien-être.

Au CAFFES, cette thématique est ainsi passée en 2018 au premier rang des demandes reçues, devançant la thématique de la radicalisation.

Si cette dernière thématique concerne un peu moins de familles en 2018 qu'en 2017, l'accompagnement que notre association a mis en place pour ces dernières a cependant mobilisé autant de temps aussi bien dans le soutien familial, social, que psychologique.

De plus, face à l'actualité du phénomène et la mobilisation quant aux retours d'enfants sur zone de combat, de nombreuses nouvelles demandes reçues dans cette thématique n'ont pu aboutir, dépassant bien souvent le champs de nos compétences statutaires.

D'autres thématiques ont également augmenté en 2018: les dérives charismatiques (plus 43%), les dérives évangéliques (plus 37%) et celles issues de pratiques relevant du New Age (plus 100%).

Dans l'accompagnement que met en place le CAFFES au plus près des besoins des familles, le service d'accompagnement psychologique et juridique, existant depuis 2001, est de plus en plus demandé.

En 2018, ce sont 131 rendez-vous psychologiques qui ont été réalisés – soit une augmentation de 27% au regard de 2017 – et 15 entretiens juridiques – soit presque 4 fois plus qu'en 2017.

Assuré par des professionnels diplômés d'Etat (en 2018, 5 psychologues et 1 avocat), ce service permet aux familles d'être entendues dans leur souffrance et aidées dans leurs démarches visant à protéger leurs droits personnels et familiaux.

Au sein de ce service, l'accompagnement psychologique est primordial. L'importance des conséquences psychologiques de l'emprise sectaire et le besoin pour la personne de comprendre ce qu'elle a vécu pour pouvoir avancer, s'en prémunir à l'avenir et enfin se reconstruire expliquent la fréquentation plus élevée des entretiens psychologiques au regard des rendez-vous juridiques.

Chaque année, le CAFFES accompagne également des stagiaires dont la formation relève de cette pluridisciplinarité exercée au centre. En 2018, notre association a encadré 5 stagiaires, issues de diverses formations : éducatrice spécialisée, assistante de service social, psychologue et médiatrice.

Soit autant de stagiaires qu'en 2017, sur des durées variées allant d'une semaine à 9 mois, avec un accompagnement tout au long de l'année.

Cette immersion au cœur des activités de notre association leur permet de mieux comprendre le mécanisme de l'emprise sectaire, son impact sur la personne et son entourage, ainsi que l'accompagnement que nous proposons. Les rapports et mémoires qu'ils rédigent ensuite sur un thème qu'ils ont choisi de développer, exportent la compréhension de ce phénomène. Sensibilisés, ces stagiaires deviennent nos meilleurs « ambassadeurs ».

La prévention

1/ Les actions de sensibilisation

Objectif: Informer le jeune public de l'existence du phénomène sectaire, sous toutes ses formes, et des conséquences dommageables pour la personne sous emprise et son entourage.

Susciter leur vigilance et participer à la construction de leur esprit critique, leur apporter une visibilité quant aux structures d'accompagnement pouvant exister.

Contribuer à développer une citoyenneté par le biais d'actions de prévention auxquelles le jeune public participe.

Former les professionnels à détecter la dérive sectaire et comprendre pour mieux orienter et accompagner les familles.

Un total de 113 actions menées en 2018, déclinées comme suit:

- Animation de 26 conférences de prévention en collèges et lycées de la Région des Hauts de France, à l'aide de nos outils de prévention (bande dessinée, film d'animation et vidéo de prévention).
- Développement des outils de prévention adaptés au public sensibilisé : mise en place des "Mercredis du CAFFES", 10 séances de sensibilisation, dans nos locaux, à destination des jeunes, invités à s'inscrire sur notre site internet à une ou plusieurs séances de leur choix, chaque mercredi après-midi du second semestre 2018 pour leur apprendre à détecter l'emprise sectaire. Chaque séance abordait un thème différent :
 - Projection de notre court-métrage « Il était une fois l'infini »
 - Place du religieux dans l'emprise sectaire
 - Dérives alimentaires et thérapeutiques
 - Radicalisation
 - Emprise sectaire et réseaux sociaux
 - Emprise et dépendance
 - Droits de l'enfant
 - Droits de la femme : les violences que subissent les femmes
 - Emprise sectaire dans le développement personnel et la formation
 - La sortie d'emprise

Avec la participation d'intervenants extérieurs professionnels, de familles témoignant de leur vécu et échangeant dans un respect et une convivialité instaurée au CAFFES.

Chaque séance a permis de faire découvrir le phénomène sectaire et son existence dans divers domaines (santé, formation professionnelle, spiritualité,...). Les échanges avec les jeunes ont été fructueux, faisant preuve d'une curiosité constructive, d'une soif de comprendre, d'une participation courageuse et d'un profond respect pour les victimes venues témoigner.

Interrogés, les jeunes ont très apprécié les interventions, surtout les témoignages de familles leur permettant de rendre plus concrète la compréhension du fonctionnement de l'emprise sectaire et l'impact destructeur sur la personne et son entourage. Ils ont, en grande majorité, souhaité revenir pour d'autres séances.

Le CAFFES a réalisé un bilan de cette action en particulier, mis à votre disposition.

- Animation de 10 séances dédiées aux lycéens pour leur Travaux Personnels Encadrés et aux étudiants dans le cadre de leur Mémoire.
- Animation de 14 actions de sensibilisations en extérieur auprès de professionnels pouvant être concernés dans le cadre de l'accompagnement de jeunes, de familles et issus de secteurs divers (CPE, directeurs d'établissements scolaires, professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse, éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, directeurs d'établissements pénitentiaires, etc...).

Confrontés à ce type de situation, ces acteurs de terrain peuvent alors actionner leurs leviers professionnels, en tenant compte du contexte sectaire, pour aider, dans le champ de leurs compétences, la famille accueillie.

Sensibilisés, les professionnels sont également des relais pour leurs collègues non formés, relevant d'eux-mêmes le caractère sectaire d'une situation et contactant notre association pour plus de renseignements, pour des pistes complémentaires d'accompagnement.

Des sensibilisations qui portent leurs fruits puisque les structures de professionnels (ASEJ62, DTPJJ Grand Nord, Association d'Aide Familiale à Domicile à Roubaix) sollicitent la mise en place de conventions de partenariat afin de programmer les sensibilisations de leurs agents actuels et futurs mais également de poser le cadre d'un accompagnement en réseau.

- Sensibilisation de professionnels au cours de 24 rencontres individuelles au sein du CAAFES
- Tenue de stands de prévention lors de 2 forums d'associations et regroupant des professionnels de l'action sociale
- Animation de 9 actions de prévention auprès d'usagers d'associations, du grand public
- 9 actions de prévention auprès de délinquants primaires, sollicitées par l'ASEJ62
- 9 interventions auprès de détenus du Centre Pénitentiaire de Longuenesse, préparant leur sortie de détention

Evolution du nombre d'actions de prévention sur les 4 dernières années :

Nombre d'actions	2015	2016	2017	2018
Conférences en collèges, lycées	11	10	32	36
TPE / Mémoires	8	30	20	10
Forums	3	3	1	2
Conférences en associations	6	18	22	27
Sensibilisations des professionnels	18	35	32	13

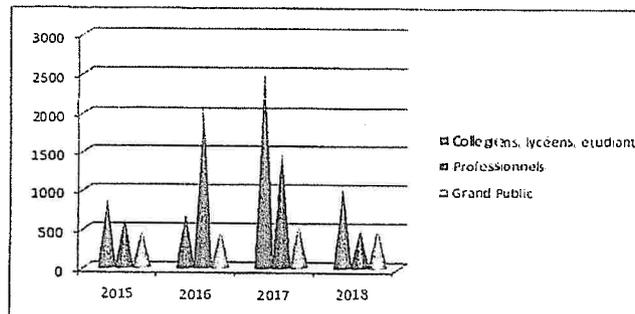
Répartition géographique des interventions de l'année 2018

Département					autres départements	Total	
JEUNES	59	62	80	2	60	2	46
ASSOCIATIONS	29	9		6			28
PROFESSIONNELS	6	19		2	1		15
rencontres pro	12	2		1			24
TOTAL	16	7	1	9	1	2	113

Au travers de ces actions de prévention, ce sont 2113 personnes qui ont ainsi pu être sensibilisées, et réparties comme suit :

- 1074 Collégiens, lycéens, étudiants,
- 507 professionnels
- 532 personnes grand public

Evolution du nombre de personnes sensibilisées sur les 4 dernières années



Retour d'étudiants sensibilisés:

Ces remerciements sont ceux que nous ont adressés trois étudiants en Master 2 de Droit public qui ont suivi l'une de nos réunions de sensibilisation aux phénomènes sectaire et de radicalisation et à l'accompagnement des proches concernés.

Ils nous vont droit au cœur car ils confirment la pertinence de notre ambition de mettre l'accent sur la prévention notamment en nouant toujours plus de partenariats avec le monde de l'Education et Ceux de la Santé et du Droit. De manière à former toujours plus de professionnels - ou de futurs professionnels - qui pourront sensibiliser à leur tour.

Et cela dans un seul but: permettre aux citoyens de s'informer pour qu'ils puissent ensuite faire librement leurs choix de vie.

Ce qui implique qu'ils ne puissent pas être abusés par des techniques de manipulation, hélas éprouvées, qui, sous le couvert de thèmes apparemment respectables (religieux, médicaux, de bien-être...), conduisent à une dépendance certaine à autrui avec les conséquences dommageables qui lui sont liées.

Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire
74 rue des Jardins
59000 Lille

Lille, le 25/04/18

Objet: Remerciements

Madame la Présidente,

Le 21 mars 2018, vous nous avez permis d'assister à une réunion au sein du CAAFES portant sur le phénomène de radicalisation et l'accompagnement des proches, dans le cadre de notre étude portant sur *La gestion des ressortissants français qui souhaitent partir et qui veulent revenir du djihad*. Dans le respect de la confidentialité des personnes et des informations, nous avons pu rendre compte de l'action et de l'importance du travail des associations dans la gestion du désengagement des individus radicalisés.

Nous tenons à affirmer que votre concours nous a été très profitable, non seulement pour réaliser notre étude mais aussi à titre personnel. L'expérience que nous avons ainsi acquise sera, sans nul doute, un renfort essentiel dans notre vie professionnelle. Elle nous a montré la situation dans laquelle les proches se situent après le départ de leur enfant, elle nous a appris le sens du mot "soutien". Nous n'imaginions pas la profondeur et la réalité de ce mot souvent attribué aux associations dont le quotidien nous était jusqu'alors connu dans l'abstraction de la théorie.

Nous sommes reconnaissants des divers documents que vous nous avez fournis et que dont nous avons pu faire part aux étudiants de notre promotion. Le rendu de notre étude a ainsi pu être réalisé avec le retour pratique et concret de ce qu'est la réalité de la gestion du djihadisme aujourd'hui en France. L'exposé oral a ainsi particulièrement intéressé le public. Nous n'avons pas pu malheureusement assister à l'assemblée générale du 7 avril, le temps nécessaire pour l'accomplissement de nos études ne nous le permettant pas.

Considérant de la démarche intrusive et chronophage qu'impliquait notre étude, nous vous sommes particulièrement reconnaissants de la disponibilité que vous avez eu à notre égard. Nous nous permettons de joindre à cette lettre un don pour votre association.

Nous vous souhaitons le meilleur ainsi qu'à votre équipe.

2/ Les outils de prévention créés par le CAFFES :



- Une bande-dessinée "Manon, Lilou, Alex, Thomas: quatre adolescents face au phénomène sectaire", qui évoque le vécu de Thomas. Créée en 2011, cette BD a déjà été diffusée gratuitement à plus de 7500 exemplaires. Afin d'accroître la visibilité de cette BD, ses 1^{er} et 4^e de couverture sont reprises sur notre site www.caffes.fr, y compris avec une traduction en anglais, allemand, espagnol, arabe, chinois, russe etc, afin d'introduire, en quelques mots et ou plus grand nombre, le sujet qui y est traité.

- le film d'animation préventif réalisé en 2016 « Manon, les hasards d'une rencontre en ligne ». Reprenant l'univers de la BD, il aborde cette fois-ci la mise sous emprise de Manon, qui va être séduite par une proposition de travail humanitaire.



Cette proposition d'apparence bonale et louable, la conduira à rompre avec sa famille, ses amis et son comportement d'origine. Une fiction présentant la mise en place du processus d'emprise sectaire en général et dans laquelle se retrouveront les familles qui sont malheureusement confrontées au départ d'un enfant vers les pays en guerre.

Au travers d'autres thématiques utilisées par les manipulateurs et rebondissant sur les personnages de la BD, ce film permet de démontrer que tout un chacun peut un jour être victime d'emprise sectaire.

Retrouvez ce film d'animation de 11 minutes sur notre site interne au lien suivant: <http://www.caffes.fr/note-film-d-animation/>



- Un court-métrage « Il était une fois l'infini », 23 minutes: Un outil retraçant le parcours de cinq personnes ordinaires, d'aspirations et d'horizons divers, tombant dans le même piège de l'emprise sectaire. Isolement, aveuglement, perte d'emploi, rupture familiale, dépendance... Comment vont-ils perdre le contrôle de leur vie? Qui est à l'origine de cette dérive? Peuvent-ils s'en sortir?

CAFFES
Le processus d'emprise sectaire
Film de prévention mars 2017

- Une vidéo de prévention « Le processus d'emprise sectaire » de 25 minutes: elle regroupe des extraits de reportages qui exposent les trois phases de ce mécanisme – séduction, endoctrinement, rupture – qu'utilisent les mouvements à caractère sectaire ou manipulateurs individuels, œuvrant dans divers domaines, pseudo-spiritualité, santé, bien-être... et par des moyens d'approches variés (internet, réseaux sociaux, démarchage, etc)

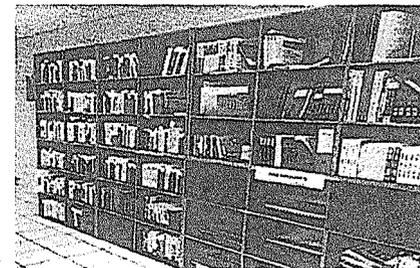


l'emprise sectaire, les violences subies par les femmes, un outil utilisé notamment dans le cadre d'actions autour de la lutte contre les violences faites aux femmes.

- Une vidéo de prévention « Femmes en prise », d'une durée de 16 minutes: « Que connaissez-vous réellement du quotidien d'une adepte de mouvement à caractère sectaire ? » Asservissements, humiliations, esclavage moderne, violence morale, physiques et sexuelles, ce court-métrage regroupe des extraits de reportages évoquant l'une des conséquences de

3/ Le service de documentation

- une bibliothèque régulièrement enrichie et mise en ligne sur notre site internet depuis 2016, comportant un ensemble d'ouvrages représentatifs du contenu de notre bibliothèque.



Quelques exemples d'ouvrages ayant intégré notre bibliothèque en 2018 :

« Il n'y a que les ténèbres », de Nonorina Serenity;

« Prévenir la radicalisation des jeunes » de Jean Marie Petitclerc

Qu'il s'agisse d'ouvrages autour de la dérive sectaire en général ou de témoignages de victimes en particulier, ces écrits permettent aux familles de comprendre un peu mieux leur situation, parfois de s'y retrouver également, leur apportant ainsi une sorte de soutien complémentaire à nos services proposés.

Les ouvrages sont pour la plus part empruntables.

Retrouvez l'ensemble des nouveaux ouvrages entrés en 2018 dans notre bibliothèque sur notre site internet www.caffes.fr

- des dossiers de documentation de base, synthèses permettant d'expliquer tel ou tel mouvement, technique, porteurs de dérives sectaires, à votre disposition et envoyés gratuitement
- des guides à destination des professionnels :
 - « L'intérêt de l'enfant à l'épreuve du phénomène et des dérives sectaires » pour les familles, leurs avocats, les magistrats,
 - « Face à l'emprise sectaire – Un guide à destination des maires, élus et agents territoriaux »

4/ La communication :

■ Par Internet et les réseaux sociaux

Le CAFFES dispose :

- D'un site internet www.caffes.fr Afin d'apporter au public, aux familles et aux divers professionnels l'actualité sur le phénomène sectaire, assortie des commentaires, d'édits, le CAFFES met régulièrement à jour son site internet par un informaticien vacataire, sur la forme, accompagné de nos salariés et bénévoles quant au fond.

Le site internet du CAFFES en quelques chiffres:

- 300 030 visites, en 4 ans depuis sa refonte en mars 2015
- 132 030 visites de mars 2018 à mars 2019, (contre 75 593 en 2017), soit une augmentation de 75% sur l'année précédente.

D'année en année, le site internet du CAFFES est de plus en plus fréquenté, les visites des internautes ne cessant d'augmenter (déjà de 2016 à 2017, le CAFFES avait comptabilisé une augmentation de la fréquentation de 27%).

Notre site internet a permis également à des familles de solliciter les services de l'association, interpellés par un article en particulier, un commentaire du CAFFES faisant écho à leur propre situation actuelle.

- d'une page Facebook «Centre CAFFES» depuis 2016, comptabilisant au jour d'hui 45 abonnés, soit plus 12%
- d'un compte twitter «@ACaffes» ouvert en juillet 2018 et comptabilisant à ce jour 68 abonnés

■ Par les Médias

Les médias permettent de participer à la prévention du phénomène sectaire, en relayant l'information face aux conséquences dommageables de l'offre sectaire que subissent les familles en particulier et le public en général.

Au cours de l'année, le CAFFES a réalisé des échanges auprès de 25 médias rencontrés (chaînes de télévision, médias Presse écrite et média radio, en nette augmentation de 39% au regard de 2017.

Ce sont au total 404 échanges réalisés avec l'ensemble de ces médias ayant mené notamment à :

- 1 interview avec Grand Lille TV, " Le CAFFES est jugé en correctionnelle", diffusé en juin 2018, concernant l'assignation en diffamation du CAFFES par le mouvement Shri Ram Chandra Mission.
- 1 émission avec RMC Découverte, "Victimes: leur vie a basculé: Radicalisation" diffusé le 06.09.2018. Ce reportage est constitué de témoignages de familles ayant un de leurs enfants qui a basculé sous l'emprise de la radicalisation et actuellement sur zone de combat, assorti de l'interview de Charline Delporte, présidente du CAFFES, et Maître Pradel, avocat accompagnant des familles victimes de la radicalisation.
- 1 émission avec RMC Découverte, "Victimes: leur vie a basculé: Dérives sectaires" diffusé le 07.09.2018. Des sortants d'emprise sectaire témoignent de leur vécu et sont interviewés Charline Delporte, présidente du CAFFES et Serge Blisko, président de la MIVILUDES.
- 1 interview de Charline Delporte, présidente du CAFFES, par BFM TV, l'émission « Affaire suivante », diffusée le 14.10.2018, autour de la condamnation de « la fille du Christ » (Sylvie Lerouit)

Radio:

- 1 interview de Charline Delporte, présidente du CAFFES par la RCF ou 18h-19h Régional, au sujet des dérives sectaires et des faits dommageables qui en découlent.
- 1 interview de Charline Delporte, présidente du CAFFES, par France Bleu Nord, émission "les experts de France bleu nord", parue le 10.10.2018, au sujet des dérives sectaires et de l'accompagnement des familles.

■ Par les Commentaires, Edits et Communiqués de presse diffusés en 2018

Diffusés par courriel, insérés sur notre site internet, page Facebook et compte twitter, ces articles sont réalisés par le CAFFES afin d'appeler l'opinion publique à la vigilance et de sensibiliser les professionnels sur l'actualité du phénomène sectaire:

Commentaire de janvier: « Les médecines douces en plein boom sur le site pages jaunes.fr »

Commentaire d'avril: « Le tract qui inquiète... » concernant un Centre d'Accueil Universel, branche de l'Eglise Universelle du Royaume de Dieu répertoriée dans plusieurs rapports et publications, pour lequel plusieurs habitants de la Métropole nous ont interpellé.

Commentaire de mai appelant à la vigilance face à une conférence du Mouvement Raëlien à Arras

Commentaire de décembre « Soutiens aux actions d'accompagnement et de prévention menées par le CAFFES », retraçant le vote en commission permanente du Conseil Régional des Hauts de France de notre demande de subvention 2018

Edito de février: « Quand donc les institutions se mettront-elles à l'heure des victimes »

Edito de juin: « Le CAFFES immobilisé par le surmenage des institutions »

Edito d'octobre: « Aidez-nous à préserver la jeunesse de l'emprise sectaire »

Edito de novembre: « Protéger contre l'entrisme sectaire numérique »

Communiqué de presse de juin autour de l'audience devant le Tribunal Correctionnel de Lille pour diffamation, émise par Shri Ram Chandro Mission à l'encontre du CAFFES

Communiqué de presse de décembre concernant la démarche d'une mère, qui n'a pas revu sa fille depuis 1 an, pour la retrouver ou détour d'un déport pour l'étranger.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces édits et commentaires dans le journal du CAFFES publié sur notre site internet www.caffes.fr, rubriques « Archives », classés par mois. A l'exemple de l'édito ci-joint.

RAPPORT FINANCIER 2018

Pour l'Assemblée générale ordinaire du CAFFES du samedi 30 mars 2019.

Les comptes qui vous sont présentés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 mars 2019.

I - COMPTE DE RESULTATS

Les charges de l'exercice s'élèvent à : 144 059 euros

Les produits de l'exercice s'élèvent à : 136 950 euros dont 109 540€ de subventions

Soit un résultat déficitaire de 7 109€

L'alerte de l'an passé faisait état d'un déficit de 28 000€ sur le compte de résultats 2017.

Le CAFFES a œuvré sans relâche durant l'année 2018 à la recherche de fonds permettant de combler ce déficit, rencontrant de nouveaux subventionneurs, sollicitant le renouvellement de subventions, pas toujours suivie d'effet.

Mais cette remontée financière à hauteur d'environ 20 900€ observée sur l'année 2018 est en grande partie due à deux dons reçus (legs d'un particulier et don d'une association), motivés par l'intérêt des donateurs pour nos actions.

Nous tenons à remercier vivement ces donateurs qui ont permis à nos actions de se poursuivre.

Les subventions ont été versées de la manière suivante:

Subventions préfectorales :

FIPD Radicalisation Nord: 18 000 € en juillet 2018
 FIPD Radicalisation Pas de Calais : 20 000€ en juillet 2018
 FIPD Nord (CLSPD part Etat): 12 000 € en juillet 2018
 FIPD Pas de Calais: 3 000€ en juillet 2018

Subventions régionales :

Conseil Régional des Hauts de France : 9 500€ en février 2019
 Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale: 4 000€ en novembre 2018

Subventions départementales :

Conseil Départemental Nord : 15 240€ en novembre 2018
 Conseil Départemental Nord –Action d'Intérêt Local 1 : 1 000€ en septembre 2018
 Conseil Départemental Nord –Action d'Intérêt Local 2 : 1 000€ en décembre 2018
 DDCS Prévention : 4 000€ en octobre 2018
 DDCS Fonctionnement/ Fonds de Développement de la Vie Associative: 3 000€ en novembre 2018.

Subventions communales :

Villeneuve d'Ascq : 1000 € en juin 2018
 Marcq : 300 € en avril 2018
 Lille CLSPD: 10 000 € en mars 2018
 Lille Parentalité: 5000 € en mai 2018
 Lille Droits des femmes: 2 000€ en mars 2018 et 500€ en janvier 2019

II - VALORISATION DU BENEVOLAT

Les bénévoles apportant leur concours aux activités du CAFFES, ont effectué sur l'année 2018 un total de 6494 heures, se déclinant en un bénévolat à responsabilité (6188 heures) et un bénévolat simple (306 heures).

La valorisation du bénévolat au 01/01/18 :

Postes à responsabilité: 6188 x 26€ = 160 888 euros

Bénévolat simple : 306 x 17€ = 5 202 euros

TOTAL: 166.090 euros

Constat 2018 :

1/ Le bénévolat a diminué de 18% en 2018 au regard des heures qui avaient été effectuées en 2017.

Si le bénévolat à responsabilité n'a diminué que de 7%, la diminution la plus importante porte sur le bénévolat simple avec 75% d'heures effectuées en moins sur 2018.

Une diminution qui cependant s'explique comme suit:

- 50% des heures en bénévolat simple ont été apportées pour la réalisation d'un projet de prévention spécifique en 2017, notre court-métrage n'était une fois l'infini.
- En 2018, 63% des effectifs bénévoles simples ont été présents sur de courtes périodes, de manière très occasionnelle.

2/ Néanmoins l'apport valorisé du bénévolat 2018 demeure supérieur à l'ensemble des produits perçus sur l'année.

III - BILAN FINANCIER 2018

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est de 883.50€

Les fonds propres au 31/12/2018 reste positifs de 15 745.73€.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

Comptes	Montants	Amort.	Net		Comptes	Montants	2018	2017
			2018	2017				
218100 Installations.Agencements	252,00	252,00	0,00	0,00	100000 Fonds associatifs	22 855,23	50 856,07	
218300 Matériel de bureau	15 230,19	14 346,69	883,50	1 064,45	120000 Résultat de l'exercice	-7 109,50	-28 000,84	
261000 Participations	10 000,00		10 000,00	10 000,00				
275000 Dépôts et cautionnements	766,81		766,81	766,81				
	26 249,00	14 598,69	11 650,31	11 831,26		TOTAL	15 745,73	22 855,23
468700 Produits à recevoir	12 142,05		12 142,05	13 928,20				
486000 Charges Const.d'avance	386,77		386,77	216,00	519800 agios courus	0,00	0,00	
	12 528,82		12 528,82	16 088,20	421000 salaire à payer	-123,66	0,00	
					428200 Provisions Congés Payés	3 528,00	3 675,00	
512000 BanqueBPN	13 059,18		13 059,18	8 186,22	431000 Sécurité Sociale	5 731,00	5 322,39	
					437500 Medecine travail	134,04	149,06	
517200 Livret BPN	110 18,61		110 18,61	2 093,62	437000 Mutuelle	101,33	389,68	
531000 Caisse	77,81		77,81	95,69	468600 Charges à payer	11 194,98	5 903,63	
					467000 Produits constatés d'avance	12 023,31	0,00	
	24 155,60		24 155,60	10 375,53		32 589,00	15 439,76	
	62 933,42	14 598,69	48 334,73	38 294,99		48 334,73	38 294,99	

Compte de résultat 2018

Postes	2018	2017	Postes	2018	2017
Etudes et Prestations	1 500,00	3 378,43			
Prods entretien+équip	1 029,72	2 212,96	Cotisations	1 350,00	1 380,00
Fournitures bureaux	2 149,90	1 146,68	Dons	14 314,08	4 168,26
Frais reprographie	2 500,00	3 079,00	Conférences	6 731,43	10 140,98
60A CHATS	7 179,62	9 817,07			
Locations Immobilières+charges	15 498,84	15 037,82	70 VENTES PRODTS	22 395,51	15 689,24
Locations Mobilières	6 158,35	4 013,89	Subv C. Régional Hauts de France	9 500,00	9 500,00
Entretien et réparations	-	1 200,00	Subv Lille CLSPD	10 000,00	12 500,00
Mainenance	1 907,00	2 211,15	Subv Lille Femmes Victimes	2 500,00	3 000,00
Primes Assurances	954,54	2 054,37	Subv DFUSCS Hauts de France	4 000,00	-
Documentations	62,97	73,64	Préfect Pas de Calais	23 000,00	17 000,00
Frais Colloque	-	-	Préfect Nord	18 000,00	20 000,00
61 SERVICES EXTERIEURS	24 581,70	24 590,87	Subv Famille Parentalit	5 000,00	5 000,00
Personnel ext ménage	1 858,54	1 713,49	Subv Villeneuve d'Ascq	1 000,00	1 000,00
Honoraires	1 565,00	1 519,20	Subv Chauny	-	1 000,00
Honoraires accompagnement	6 222,50	5 157,50	Subv Marcq en Baroeul	300,00	352,00
Honoraires avocat	4 500,00	1 554,00	Subv Département Nord	17 240,00	15 240,00
Annonces et insertions	-	-	Subv FIPD/CLSPD part Etat	12 000,00	12 000,00
Frais d'actes	-	208,00	Subv DDCS Prévention	4 000,00	-
Voyages et déplacements	9 216,51	11 138,03	Subv DDCS Fonctionnement-FDVA	3 000,00	-
Réceptions	436,88	1 889,36	74 SUBVENTION	109 540,00	96 592,00
Frais télécommunications	1 388,26	1 114,76	ASP CONTRA T AIDE	2 000,51	6 883,82
Affranchissements	1 194,90	1 225,77	AUTRES PDTS FINANCIERS	1 86,01	228,62
Services bancaires	197,83	61,02	Droits auteurs	28,84	-
cotisations	136,80	163,40	Produits divers	-	3,41
62 AUTRES SERV EXTERIEURS	26 717,22	25 744,53	autres produits exceptionnels	126,77	-
63 IMPOTS ET TAXES	448,00	923,64	Transfert de charges	2 671,80	-
Rémunérations du personnel	60 235,98	64 145,96			
Charges sociales	21 543,24	21 444,90			
AUTRES CHARGES DE PERS.	-	550,00			
64 CHARGES DE PERSONNEL	81 779,22	86 140,86			
65 AUTRES CHARGES	-	0,01			
67 charges exceptionnelles	3 134,23	-			
DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	180,95	180,95			
68 DOTATIONS	180,95	180,95			
Impôts société	38,00	-			
EXCEDENT	-	-	DEFICIT	7 109,50	28 000,84
TOTAL	144 058,94	147 397,93		144 058,94	147 397,93
Personnel Bénévole	166 090,00	194 994,00		166 090,00	194 994,00

REVUE DE PRESSE 2018

Nota Bene: Cette revue de presse n'a pas vocation à constituer une liste exhaustive des articles parus dans la presse l'année écoulée.

Elle vise à éclairer sur l'actualité des différents mouvements porteurs de dérives sectaires ou, de façon plus générale, sur la façon dont certaines dérives sont appréhendées.

Les articles – ou extraits d'articles – présentés sont issus de la presse locale, mais aussi nationale, voir européenne ou mondiale.

Les articles ainsi reproduits ci-après n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

CAFFES :

ARTICLES DE PRESSE AUTOUR DU CAFFES ET DE SON ACTIVITE 2018

- "Ulle : une militante anti-secte, Charline Delporte relaxée après avoir été attaquée en diffamation"- La Voix du Nord -14.07.2018
- " Lille: des Témoins de Jéhovah à Daech, l'interminable lutte du CAFFES face aux dérives sectaires"- France 3 -14.06.2018
- "Hem: Des solutions pour faire face aux dérives sectaires"- La Voix du Nord-28.02.2018
- "Roubaix: Echange sur la radicalisation passe aussi par l'humour"- La Voix du Nord-19.02.2018
- "Emmerin: Dérives sectaires et radicalisation, Charline Delporte en première ligne"- La Voix du Nord-14.02.2018

M.I.V.I.L.U.D.E.S. :

ARTICLES DE PRESSE AUTOUR DE LA MIVILUDES ET DE SON ACTIVITE 2018

- "Extrémismes alimentaires: ces pratiques qui présentent un risque sectaire"- Le Parisien - 24.03.2018
- "Santé et bien-être, sources intarissables de risques sectaires"- Sciences et Avenir-22.03.2018
- "La lutte anti-sectes à la française pénalise-t-elle les médecines douces ?-Nexus- mars 2018

QUELQUES EXEMPLES DE THEMATIQUES OÙ S'INFILTENT LES DERIVES SECTAIRES

SANTE

- "Drôme: Des parents mis en examen après la mort de leur fille dénutrie"- Le Parisien-22.06.2018
- "Mais pour quoi les sectes veulent-elles nous guérir ?"- Vice (Canada)- 30.05.2018
- "La peur de la maladie comme fond de commerce"- RTBF.be-03.05.2018
- "Vaccination: des mouvements religieux à l'origine de la méfiance anti-vaccins"- France info- 03.05.2018
- "Secte des brigandes: une femme est décédée dans son cabanon"- l'Obs-13.03.2018

BIEN-ETRE

- "Les dérives du coaching"-France Inter-17.11.2018
- "Houplin-Ancisne: Purifier ses chakras à Mosaïc laisse comme un arrière- goût sectaire..."- La Voix du Nord-07.08.2018
- Auto- destruction, mode d'emploi: comment "l'industrie" du développement personnel en est venue à dérailler sévèrement"- Atlantico-16.01.2018

PSEUDO-SPIRITUALITES

- "Un ex-témoin de Jéhovah raconte"-L'express-13.11.2018
- "L'Anthroposophie, discrète multinationale de l'ésotérisme"- Le Monde diplomatique-01.07.2018
- "Les bouddhistes de l'Hérault, de la quiétude à l'inquiétude"- Libération-02.01.2018

LOISIRS

- "Toulouse: de l'éveil musical pour enfants dans les locaux d'une association surveillée par les organismes anti-secte"- France Info-04.10.2018
- "Dérives sectaires dans la culture ? Questions autour de l'Office culturel de Cluny"-France Inter-29.09.2018

FAITS DOMMAGEABLES

Abus financiers

- "La "fille du Christ" en procès à Thonon-les-Bains pour abus de confiance"- France bleu- 09.10.2018
- "Une cinquantaine de plaintes ont été déposées par les fidèles d'une église évangélique à Droveil"- Le Parisien-25.06.2018

Embrigadement des enfants :

- "Syrie: Une partie des 150 enfants de djihadistes français signalés vont être rapatriés"- 20 min - 24.10.2018
- "Provocation au suicide «Momo challenge», une enquête ouverte après la mort d'un adolescent en Bretagne"-La Voix du Nord-20.10.2018
- "Pourquoi le sénat veut mieux encadrer les écoles hors-contrat"-Europe 1 -21.02.2018

Infiltration des pouvoirs publics:

- "Comment les églises évangéliques se sont imposées dans la vie religieuse et politique brésilienne"- Slate.fr-02.02.2018

Rupture familiale

- "Nord: appel à l'aide de la mère de Marie Trackoen, 28 ans, disparue après une mauvaise rencontre"-FranceInfo-17.06.2018
- "Quitter les témoins de Jéhovah c'est devenir invisible pour les siens." - Le Républicain Lorrain-09.02.2018

Abus sexuels

- "Brésil: le médium accusé de plusieurs centaines d'agressions sexuelles se rend aux autorités"- Le Monde-16.12.2018
- "Lot et Garonne: un ancien sophrologue jugé aux assises pour viols sur trois clientes"- La Dépêche-06.11.2018
- "Harcèlement sexuel: le silence se brise chez les évangéliques américains"- La Croix-01.07.2018

Atteinte à l'intégrité physique

- "A Riaumont, le rigorisme jusqu'à la maltraitance ?"-Libération-28.06.2018
- "Secte: la CEDH donne raison à l'Allemagne"-Métro-22.03.2018

DEVANT LA JUSTICE

- "Le gourou d'une secte condamnée à 5 ans de prison pour abus de faiblesse"- 20 min-02.10.2018
- "Assises: un leader spirituel accusé de viols et abus"-L'Info.re-18.06.2018
- "Djihadiste: lilloise emprisonnée à Bagdad: "situation intenable", selon la mère"- La voix du nord-08.05.2018

CAFFES:

"Lille: une militante anti-secte, Charline Delporte relaxée après avoir été attaquée en diffamation"- La Voix du Nord -14.07.2018

Le tribunal correctionnel de Lille a estimé que la présidente du Centre d'accompagnement face à l'emprise sectaire ne pouvait pas être condamnée pour diffamation à l'égard d'une association de yoga.

En juillet 2017, l'institut Heartfulness met en place des ateliers de « méditation du cœur » à l'auberge de jeunesse Stéphane-Hessel, porte de Valenciennes. Selon l'association qui avait décidé de poursuivre en diffamation Charline Delporte, présidente du Centre d'accompagnement des familles face à l'emprise sectaire, Heartfulness pratique « une forme de yoga ». « J'ai été sollicitée par une travailleuse sociale qui se posait beaucoup de questions », expliquera ensuite Charline Delporte au président Lemaire et à ses assesseurs.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien:

<http://www.lavoixdunord.fr/416345/article/2018-07-14/militante-anti-secte-charline-delporte-relaxee-apres-avoir-ete-attaquee-en>

"Lille: des Témoins de Jéhovah à Daech, l'interminable lutte du CAFFES face aux dérives sectaires"- France 3 -14.06.2018

Depuis 1989, Charline Delporte accompagne des familles de victimes de dérives sectaires au sein de l'ADFI, désormais devenu CAFFES dans la région. Au fil du temps, les accompagnements ont évolué, mais son engagement est resté intact. Une association, mais surtout une femme, qui la soutient à bout de bras depuis bientôt 30 ans. Charline Delporte a rejoint l'ADFI en 1989. Après un drame familial qui explique en partie son engagement sans faille.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien:

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/lille/lille-temoins-jehovah-daech-interminable-lutte-du-caffes-face-aux-derives-sectaires-1492259.html>

"Hem: Des solutions pour faire face aux dérives sectaires"- La Voix du Nord-28.02.2018

Deux fois par mois, les lundis après-midi, la CLCV propose des rencontres sur des sujets d'actualité. Lundi, adhérents et sympathisants ont parlé des mouvements à caractère sectaire, avec Audrey Foulon, directrice du Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire (CAFFES).

La rencontre a permis de débattre sur la radicalisation dans son ensemble, puisqu'elle est « le fait d'avoir un comportement radical, qu'on retrouve dans tous les mouvements à caractère sectaire », a souligné d'emblée Audrey Foulon.

Pour lire la suite de cet article dans son intégralité, voici le lien:

<http://www.lavoixdunord.fr/325934/article/2018-02-28/des-solutions-pour-faire-face-aux-derives-sectaires>

"Roubaix: Echange sur la radicalisation passe aussi par l'humour"- La Voix du Nord-19.02.2018

Des jeunes et des parents sont venus échanger à la Maison des associations sur ce sujet grave qui est la radicalisation. Le rire est venu à la rescousse...

Comment parler de radicalisation? Par l'humour. C'est en tout cas le parti pris du comité de quartier Servir, qui a convié Farid Abdekrim à échanger avec ses usagers. Farid Abdelkrim, qui a connu les Frères musulmans - il a été président des Jeunes Musulmans de France - a aussi connu ce qu'il appelle « le séisme » après la mort de son ami tué par un gendarme. [...]

[...] « Nos jeunes ont besoin de repères, nous devons tous nous mobiliser contre les dérives sectaires. Il y a des critères de dangerosité qui interpellent », précise Charline Delporte, présidente du Caffes (Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire).

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien:

<http://www.lavoixdunord.fr/320159/article/2018-02-19/echanger-sur-la-radicalisation-passe-aussi-par-l-humour>

"Emmerin: Dérives sectaires et radicalisation, Charline Delporte en première ligne"- La Voix du Nord-14.02.2018

Ne rien lâcher. Telle pourrait être la devise de Charline Delporte, pilier de la lutte contre les dérives sectaires dans notre région puis en France. Un combat qui a pris une nouvelle dimension avec la radicalisation salafiste.

Charline Delporte a fait sien le combat contre les dérives sectaires quand ce drame a frappé sa famille. Ça n'arrive pas qu'aux autres. Une grande fille, jeune adulte épanouie, n'a mis que quelques semaines pour basculer dans le monde de l'abolition du libre arbitre.

Pour lire la suite de cet article dans son intégralité, voici le lien :

<http://www.lavoixdunord.fr/316834/article/2018-02-14/derives-sectaires-et-radicalisation-charline-delporte-en-premiere-ligne>

M.I.V.I.L.U.D.E.S.:

"Extrémisme alimentaires: ces pratiques qui présentent un risque sectaire"- Le Parisien -24.03.2018

L'organisme gouvernemental qui surveille les dérives sectaires en France pointe du doigt les extrémismes alimentaires.

Véganisme, crudorisme, respirianisme. Selon un rapport 2016-2017 remis à Matignon jeudi, un signalement à la Miviludes sur deux concerne « les comportements alimentaires extrêmes ». En 2016, 2 323 interrogations et signalements, dont 500 pour des « situations préoccupantes », ont été adressés à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). La tendance se confirme en 2017 puisque 2 580 saisines ont été comptabilisées. C'est donc la moitié qui concernerait des comportements alimentaires. La Miviludes pointe ainsi du doigt les mouvances et groupes qui appellent au jeûne ou à des régimes carencés qui mènent à un affaiblissement physique, puis psychologique de l'individu qui devient moins résistant à des manipulations psychologiques.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<http://www.leparisien.fr/societe/extremisme-alimentaire-ces-pratiques-qui-presentent-un-risque-sectaire-24-03-2018-7626558.php>

"Santé et bien-être, sources intarissables de risques sectaires"- Sciences et Avenir-22.03.2018

La question des dérives sectaires reste "prégnante", notamment dans le domaine de la santé et du bien-être qui représente près d'un signalement sur deux auprès de l'instance gouvernementale Miviludes, selon son rapport 2016-2017 remis jeudi à Matignon. En 2016, 2.323 interrogations et signalements, dont 500 pour des "situations préoccupantes", ont été adressés à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). La tendance se confirme en 2017 puisque 2.580 saisines ont été comptabilisées.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

https://www.sciencesetavenir.fr/sante/sante-et-bien-etre-sources-intarissables-de-risques-sectaires_122294

"La lutte anti-sectes à la française pénalise-t-elle les médecines douces ?-Nexus- mars 2018

Reiki, naturopathie, méditation de pleine conscience... Alors qu'elles ne posent aucun problème sur le reste du globe, certaines médecines douces sont en France au cœur de virulentes polémiques. D'un côté, la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) les considère comme « à risque de dérives sectaires ». De l'autre, les thérapeutes formés à ces méthodes parlent de véritable « chasse aux sorcières ».

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<http://www.nexus.fr/magazine/numero-115/>

SANTE

"Drôme: Des parents mis en examen après la mort de leur fille dénutrie"-Le Parisien-22.06.2018
Ils affirment que leur fille est décédée d'une surdose médicamenteuse à l'hôpital mais l'enfant de 16 mois souffrait de dénutrition sévère compte tenu du mode de vie de la famille. Un couple habitant Saint-Marcel-lès-Valence (Drôme) a été mis en examen pour « privation de soins par ascendant » et placé sous contrôle judiciaire. En décembre 2017, selon France Bleu Drôme Ardèche, la petite fille du couple, âgée de 16 mois, était décédée en état de dénutrition sévère à l'hôpital de Bron (Rhône), où elle avait été hospitalisée en urgence. Sa taille et son poids étaient très inférieurs aux courbes moyennes correspondant à son âge. Ses parents la nourrissaient essentiellement de « laits » végétaux, à base de châtaigne ou de riz. Elle n'était pas non plus vaccinée.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/drome-des-parents-mis-en-examen-apres-la-mort-de-leur-fille-denutrie-22-06-2018-7787301.php>

"Mais pourquoi les sectes veulent-elles nous guérir?"- Vice (Canada)- 30.05.2018

Exit les suicides collectifs et les statues géantes, les gourous next gen se sont fait guérisseurs. Et c'est pas mieux. Non, les nerds en tongs de la Silicon Valley ne sont pas les gars les plus innovants du monde. Pas plus que les Instagramers ne sont les plus au fait des dernières tendances. En termes de capacité de renouvellement, ni les uns, ni les autres n'ont réussi à égaler les gourous de sectes. Certes, la version « multinationale » a vécu : les Madarom et autres Réaliens ont perdu en influence. Mais les businessmen de l'angoisse existentielle se sont réinventés : désormais, le monde des sectes est éclaté, structuré en « un ensemble de groupes plus petits, plus discrets, mais présents dans tous les champs de la société ».

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.vice.com/fr/article/q3akdk/mois-pourquoi-les-sectes-veulent-elles-nous-guerir>

"La peur de la maladie comme fond de commerce"- RTBF.be-03.05.2018

C'est un problème dermatologique qui a fait basculer une téléspectatrice de 32 ans dans une autre dimension... Pour se soigner, elle est allée voir un consultant en bioénergie, spécialiste des huiles essentielles. Mais la séance ne s'est pas tout à fait passée comme prévu.

"Il m'a dit qu'il devait me faire un bilan médical, précise notre témoin qui préfère rester anonyme. Pour ce faire, il se sert d'un pendule qu'il fait aller au-dessus d'une feuille pendant trois heures. Et le résultat est effrayant. Il m'a dit que j'allais mourir dans huit ans, que j'allais avoir la maladie d'Ehlers-Danlos, que j'avais plus qu'un rein qui fonctionnait et que j'étais stérile..."

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

https://www.rtbf.be/info/societe/onpdp/detail_la-peur-de-la-maladie-comme-fond-de-commerce?id=9908304

"Vaccination: des mouvements religieux à l'origine de la méfiance anti-vaccins"- France Info-03.05.2018

En novembre dernier, une femme de 32 ans est décédée de la rougeole à Poitiers. Elle n'était pas vaccinée. Cette affaire a relancé le débat autour de l'obligation vaccinale, qui se heurte encore à une vive défiance de la part de nombreux Français. La France est l'un des pires élèves européens en matière de vaccination, comme le montre son taux de couverture vaccinale contre la rougeole, loin d'être satisfaisant (91% pour la première dose et 79% pour la seconde). Dans son étude intitulée "La résistance aux vaccinations: d'un défi de santé publique à un enjeu de société", parue le 22 mars dans le rapport 2016-2017 de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), la docteure en géopolitique Lucie Guimier a recherché les causes de cette défiance.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

https://www.francetvinfo.fr/sante/soigner/vaccination-des-mouvements-religieux-a-l-origine-de-la-mefiance-anti-vaccins_2735145.html

"Secte des brigandes: une femme est décédée dans son cabanon"-l'Obs-13.03.2018

S. s'est éteinte dans une maison minuscule de conte pour enfants. En pierre, encadrée par des branchages, une petite boîte à fantômes. C'était le 18 octobre 2011, sur les hauteurs de la ville d'Hastière, au sud de la Belgique, où l'avait envoyée une secte. Elle n'est pas morte de son cancer de l'utérus stade quatre mais peut-être de dénutrition, les derniers instants de sa vie restent incertains. Cette Belge de 39 ans, qui avait décidé de ne pas se soigner, ne se nourrissait plus depuis des jours. Elle pensait que son karma était de mourir et que les karma devaient s'assumer. C'est aussi ce que pensait le groupe dans lequel elle vivait depuis trois ans.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.nouvelobs.com/rue89/notre-epoque/20180308.OBS3299/secte-des-brigandes-une-femme-est-decedee-dans-ce-cabanon.htm>

BIEN-ÊTRE

"Les dérives du coaching"- France Inter-17.11.2018

Le coaching est désormais entré dans les mœurs : pour optimiser ses compétences, son bien-être ou sa vie de couple, de plus en plus de personnes ont recours à un coach. Mais certains, moins scrupuleux que d'autres, peuvent provoquer des dégâts profonds.

Le coaching est une véritable nébuleuse. Alors que la profession s'est imposée dans le paysage de la formation comme dans les foyers les plus aisés, il n'existe, pour l'heure, aucune définition officielle du coaching. Ni véritablement psychothérapie, ni totalement formation, le coaching se situe à mi-chemin de ces deux autres professions. Chacun a sa propre définition et surtout, sa propre méthode pour vous accompagner.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.franceinter.fr/emissions/secrets-d-info/secrets-d-info-17-novembre-2018>

"Houplin-Ancoisne: Purifier ses chakras à Mosaïc laisse comme un arrière-goût sectaire..."- La Voix du Nord-07.08.2018

Tous les lundis du mois d'août, le parc Mosaïc propose, pour la première fois, des séances de méditation, sous les arbres. On a participé à la première... Un moment de zen attitude qui pourtant a une grande part d'ombre. Une quinzaine de personnes, des paillasses au sol disposées en demi-cercle... Deux jeunes femmes au look baba cool, Louise et Caroline, tisanière pour la première, conteuse et illustratrice pour la seconde, encadrent l'activité. C'est parti pour une demi-heure de méditation au son d'un CD, qui nous propose de purifier nos chakras.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<http://www.lavoixdunord.fr/428996/article/2018-08-07/purifier-ses-chakras-mosaic-laisse-comme-un-arriere-gout-sectaire>

"Auto-destruction, mode d'emploi: comment "l'industrie" du développement personnel en est venue à dérailler sévèrement"- Atlantico-16.01.2018

Selon les positions exprimées dans un article du New-Yorker, comment est-ce que la quête (impossible?) d'un "moi" fantasmé, d'un "moi amélioré", que tentent d'imposer les méthodes et les gourous du développement personnel, loin d'atteindre l'objectif initial s'est transformée peu à peu en une sorte d'auto mutilation psychologique? Quelles en sont les conséquences ?

Le marché du développement personnel n'a jamais été aussi florissant à travers le monde. Aux Etats-Unis, c'est 10 milliards d'euros dépensés par an, au profit de nombreux gourous (certaines personnes dépensent jusque 10000 dollars, et passent des milliers d'heures afin de travailler sur eux).

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.atlantico.fr/decryptage/3281149/auto-destruction-mode-d-emploi-comment-l-industrie-du-developpement-personnel-en-est-venue-a-derailer-severement>

PSEUDO-SPIRITUALITES

"Un ex-témoin de Jehovah raconte"-L'express-13.11.2018

Gaëtan a été élevé parmi les Témoins de Jehovah. À 24 ans, suite à une sévère dépression, il quitte le mouvement. C'est le début d'une longue et difficile reconstruction. Près de 10 ans après son départ, il évoque pour L'Express son parcours plein d'embûches.

Gaëtan, 33 ans, a élu domicile à Toronto depuis 4 ans. Toute son enfance, il l'a passée au sein de la communauté des Témoins de Jehovah de Saint Georges de Beauce au Québec. Sa vie de jeune recrue n'est alors pas de tout repos. Son temps libre est partagé entre assister aux offices et faire du porte-à-porte. «Du plus loin que je me souviens, je donnais des tracts».

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://l-express.ca/un-ex-témoin-de-jehovah-raconte/>

"L'Anthroposophie, discrète multinationale de l'ésotérisme"- Le Monde diplomatique-01.07.2018

Quoi de commun entre l'agriculture biodynamique, une école à la pédagogie atypique, une grande entreprise de cosmétiques, un investissement dans une ferme éolienne ? Tous sont liés à l'anthroposophie, un courant spirituel fondé au début du XXe siècle par Rudolf Steiner. Discret mais influent, ce mouvement international dispose de relais économiques et politiques... jusqu'au sein du gouvernement français.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.monde-diplomatique.fr/2018/07/MALET/58830>

"Les bouddhistes de l'Hérault, de la quiétude à l'inquiétude"- Libération-02.01.2018

Au centre de retraite Lérab Ling, une missive signée par huit anciens disciples a fait l'effet d'une bombe. Elle accuse le chef du temple, Sogyal Rinpoché, d'avoir joué de son statut pour obtenir des faveurs sexuelles. L'établissement, qui attire chaque année plus de 20 000 visiteurs, en subit le contrecoup. L'intéressé est introuvable. Drôle de réfectoire. Tout autour du sapin qui trône dans cette vaste pièce, des boules de Noël côtoient des drapeaux de prière, des guirlandes tutoient des portraits de lamas. Assis côte à côte, des moines rasés, enveloppés dans d'épaisses étoffes rouges, bavardent avec des visiteurs en col roulé.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.liberation.fr/france/2018/01/02/les-bouddhistes-de-l-herault-de-la-quietude-a-l-inquietude-1620015>

LOISIRS

"Toulouse: de l'éveil musical pour enfants dans les locaux d'une association surveillée par les organismes anti-secte"-France Info-04.10.2018

Depuis plusieurs mois, des enfants de moins de 4 ans suivent des cours de musique organisés dans une salle du quartier des Carmes, mise à leur disposition par l'Espace Hermès, antenne toulousaine de la Nouvelle Acropole. Enquête.

Ceux qui connaissent l'existence de l'Espace Hermès, rue Joux-Aigues, dans le quartier des Carmes à Toulouse, ont été surpris : depuis plusieurs mois, les locaux de cette organisation accueillent le mercredi après-midi des enfants, âgés de notamment de moins de 4 ans pour des cours d'éveil musical en anglais. Des enfants, dans des locaux d'une association placée sous la surveillance des pouvoirs publics "particulièrement au regard de son fort prosélytisme envers la communauté scolaire et étudiante", selon la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires), cela a de quoi surprendre.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/toulouse-veil-musical-enfants-locaux-association-surveillee-organismes-anti-sectes-1548320.html>

"Dérives sectaires dans la culture ? Questions autour de l'Office culturel de Cluny"-France Inter-29.09.2018

Très bien implanté localement et reconnu par les collectivités pour ses activités culturelles, l'Office Culturel de Cluny est accusé de dérives sectaires par d'anciens membres, et de non-respect du droit du travail, tandis que son fondateur est accusé d'agressions sexuelles.

Une galaxie d'associations installées dans des lieux culturels depuis des décennies un peu partout en France propose spectacles, expositions, formations artistiques pour adultes et pour enfants sans jamais se réclamer de leur maison-mère : l'Office Culturel de Cluny (OCC). Enquête sur un système opaque.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.franceinter.fr/emissions/secrets-d-info/secrets-d-info-29-septembre-2018>

FAITS DOMMAGEABLES

Abus financiers

"La "fille du Christ" en procès à Thonon-les-Bains pour abus de confiance"- France bleu- 09.10.2018

Ce mardi 9 octobre, une habitante de Haute-Savoie rend des comptes à la justice des hommes. Elle se présente comme la "fille du Christ" et "la réincarnation de Jeanne d'Arc". Ce qui fait beaucoup, quand même. Pas une audience divine, mais pas loin. La "fille du Christ" est convoquée devant le tribunal correctionnel de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) ce mardi 9 octobre. La justice enquête sur des donations qui auraient dû financer son association mais qui semblent avoir été utilisées dans sa vie quotidienne.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/la-fille-du-christ-en-proces-a-thonon-pour-abus-de-confiance-1538986913>

"Essonne : escroqués, les fidèles d'une église évangélique ont tout perdu"-Le Parisien- 25.06.2018

Une cinquantaine de plaintes ont été déposées par les fidèles d'une église évangélique à Draveil. Une chape de plomb est posée au-dessus d'une vaste escroquerie qui pourrait porter sur plus de deux millions d'euros. Pour l'instant, les pasteurs dans le viseur de la justice n'ont pas été inquiétés et poursuivent leurs activités culturelles. Les fidèles, eux, n'osent pas parler de cette affaire entre eux. Ils ne savent pas s'ils sont les seuls à avoir été victimes du placement véreux de leurs « guides ». Surtout, ils craignent les représailles ou d'être rejetés de leur communauté.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<http://www.leparisien.fr/essonne-91/essonne-les-fideles-d-une-eglise-evangelique-victimes-d-une-escroquerie-25-06-2018-7793094.php>

Embrigadement des enfants:

" Syrie: Une partie des 150 enfants de djihadistes français signalés vont être rapatriés"-20 min - 24.10.2018

Les enfants, pour la plupart âgés de moins de six ans, ne pourront partir en France qu'avec l'accord de leur mère, qui elle restera sur place...

Parmi les 150 enfants de djihadistes français signalés en Syrie, une partie d'entre eux vont être rapatriés prochainement dans l'Hexagone, a annoncé une source française ce mardi.

Ces enfants de djihadistes français ont, pour la plupart, été signalés par les familles en France ou dans les zones sous contrôle kurde depuis l'effondrement du groupe Etat islamique (EI) en 2017. Si aucun chiffre précis n'a été communiqué, quelques-uns d'entre eux ont été identifiés et localisés avec précision, dans les zones kurdes, ouvrant la voie à un rapatriement, a ajouté cette même source.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.20minutes.fr/societe/2359707-20181024-syrie-enfants-djihadistes-francais-vont-etre-rapatries-france>

"Provocation au suicide «Momo challenge», une enquête ouverte après la mort d'un adolescent en Bretagne"-La Voix du Nord-20.10.2018

Une enquête a été ouverte après la mort d'un adolescent qui participait sur messagerie en ligne au «Momo Challenge», un jeu macabre qui menace ses participants, en les incitant à commettre des actes dangereux, a-t-on appris auprès du parquet de Rennes.

Le parquet de Rennes et la gendarmerie cherchaient samedi à éclaircir les circonstances entourant la mort d'un adolescent de 14 ans retrouvé mort au domicile de ses parents, à La Guerche-de-Bretagne au sud-est de Rennes. «Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de la Guerche», a indiqué le procureur de la République de Rennes Nicolas Jacquet joint vendredi soir par l'AFP.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<http://lavdn.lavoixdunord.fr/473250/article/2018-10-20/momo-challenge-une-enquete-ouverte-apres-la-mort-d-un-adolescent-en-bretagne>

"Pourquoi le sénat veut mieux encadrer les écoles hors-contrat"-Europe 1 -21.02.2018

Ces écoles "libres" se multiplient en France. Le Sénat examine une proposition de loi, soutenue par le gouvernement, visant à renforcer les contrôles face aux risques de dérives."Comment se fait-il que dans ce pays, il soit plus facile d'ouvrir une école qu'un kebab ou une laverie automatique ?", s'interrogeait, la semaine dernière lors de l'émission politique sur France 2, une militante LR devant le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Au cœur de sa question: les écoles privées hors contrat. En guise de réponse, Jean-Michel Blanquer a brandi la proposition de loi de la sénatrice centriste Françoise Gatel, qui arrive ce mercredi en débat au Sénat. Son objectif: lutter contre les dérives idéologiques et sectaires dans ces écoles dites "libres", qui se multiplient en France. Un "outil juridique qui va dans le bon sens", a défendu le ministre, qui soutient le texte. Mais de quoi parle-t-on ?

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.europe1.fr/societe/pourquoi-le-senat-veut-sattaquer-aux-ecoles-hors-contrat-3580814>

Infiltration des pouvoirs publics

"Comment les églises évangéliques se sont imposées dans la vie religieuse et politique brésilienne"- Slate.fr-02.02.2018

Au Brésil, la poussée des églises évangéliques bouscule l'équilibre des religions du pays, posant un redoutable défi à l'Église catholique.

Au Brésil, l'essor des Églises évangéliques bouleverse tant la vie sociale que le paysage politique. Une «déferlante» qui pourrait bien toucher d'autres pays du sous-continent latino-américain, voire au-delà.

Le système politique brésilien apparaît souvent compliqué, tant sur le plan institutionnel que sur le plan de l'organisation de sa vie partisane. Il faut également ajouter à cette complexité de «nouveaux» venus dans la vie sociale et politique: les Églises évangéliques.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<http://www.slate.fr/story/157087/bresil-religion-eglises-evangeliques-theologie-politique-catholicisme>

Rupture familiale

"Nord: appel à l'aide de la mère de Marie Trackoen, 28 ans, disparue après une mauvaise rencontre"- France Info-17.06.2018

Marie Trackoen, 28 ans, et originaire de la Pévèle a disparu depuis le mois de mars après avoir fait la rencontre d'une femme manipulatrice. Avec l'aide du CAFES, qui lutte contre les dérives sectaires, sa mère Monique tente désespérément de retrouver sa fille.

C'est un drame dont les racines se sont installées discrètement, dans l'ombre. Mais en réalité, tout s'est passé en quelques mois. En quelques mois seulement, une famille originaire de la Pévèle, dans le Nord, a vu disparaître l'un de ses enfants.

Marie Trackoen a 28 ans. Elle a disparu depuis le mois de mars, vraisemblablement sous l'emprise d'une femme d'origine allemande, qui a construit autour d'elle une communauté fermée.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/nord-appel-aide-mere-marie-trackoen-28-ans-disparue-apres-mauvaise-rencontre-1494545.html>

"Quitter les témoins de Jéhovah c'est devenir invisible pour les siens." - Le Républicain Lorrain-09.02.2018

Dans le verbe, comme dans le ton, pas une once de vengeance, seulement de la compassion. De la peine aussi pour ses proches qui pour certains font toujours partie des Témoins de Jéhovah. André est né parmi eux, d'un père et d'une mère convertis qui voyaient en ce mouvement l'occasion d'affirmer leur foi et de se mettre au service de Dieu. Avec en plus ce sentiment de faire partie de ceux et celles qui seraient sauvés lorsque l'Apocalypse s'abattra sur ce monde. « Gamin, je me souviens que je n'avais pas le droit de participer à des activités extrascolaires », raconte l'homme domicilié dans le Pays naborien.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-saint-avold-creutzwald/2018/02/03/quitter-les-temoins-de-jehovah-c-est-devenir-invisible-pour-les-siens>

Abus sexuels

"Brésil: le médium accusé de plusieurs centaines d'agressions sexuelles se rend aux autorités"- Le Monde-16.12.2018

Joao de Deus (Jean de Dieu), de son vrai nom Joao Teixeira de Faria, était sous le coup d'un mandat d'arrêt depuis vendredi.

Le célèbre médium brésilien Joao de Deus (Jean de Dieu), accusé d'agressions sexuelles par plusieurs centaines de femmes, s'est rendu dimanche 16 décembre à la police.

De son vrai nom Joao Teixeira de Faria, l'homme de 76 ans, qui recevait chaque semaine des milliers de fidèles du monde entier et de nombreuses célébrités dans son temple d'Abadlania, près de la capitale Brasília, était sous le coup d'un mandat d'arrêt depuis vendredi.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

https://www.lemonde.fr/international/article/2018/12/16/brasil-le-medum-accuse-de-plusieurs-centaines-d-agressions-sexuelles-se-rend-aux-autorites_5398514_3210.html

"Lot et Garonne: un ancien sophrologue jugé aux assises pour des faits de viols sur trois clientes"- La Dépêche-06.11.2018

Un ancien sophrologue de 78 ans comparaît aux assises pour des faits de viols sur trois anciennes clientes. Il recevait une clientèle fragilisée, vulnérable, en recherche...

Accusé de viols sur personnes vulnérables commis entre 2003 et 2008 à Villeneuve-sur-Lot, Gérard Miceli, un ancien sophrologue, s'est assis ce mardi matin non pas dans le box sécurisé des accusés, mais aux côtés de ses avocats Mes Edouard Martial et Isabelle Gillet. Un fait rare, mais un privilège accordé par la présidente de la cour d'assises, peut être eu égard à ses 78 ans, au terme de sept ans d'instruction, et à des séquelles laissées par un grave accident de la route, de nature cognitive, épileptique et érectile. La personnalité de l'accusé a été examinée tout aujourd'hui à la faveur des témoins de moralité. Né à Constantine issu d'une fratrie de cinq enfants, il perd sa mère à l'âge de 11 ans, est envoyé en pension, décroche son bac et part alphabétiser des populations du Sahara.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/11/06/2901423-assises-lot-garonne-proces-mol-etre-medecine-paralleles.html>

"Harcèlement sexuel: le silence se brise chez les évangéliques américains"- La Croix-01.07.2018

« Une femme se demande si elle doit donner le nom de son violeur. Une autre raconte avoir fui son mari violent, pour se voir signifier par son pasteur de retourner chez elle. Une autre encore accuse un pasteur « abuseur » d'attouchements en public. Voilà quelques-uns des milliers de messages visibles sur le fil #ChurchToo, lancé sur Twitter fin novembre par la poète Emily Joy et la travailleuse sociale Hannah Paasch. Les deux amies de 26 et 27 ans, installées respectivement dans le Tennessee et l'Arizona, se sont fixé pour mission de briser le silence autour des abus sexuels dans les Églises, en particulier chez les évangéliques américains, en encourageant les victimes à prendre la parole sur le réseau social. »

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.la-croix.com/Religion/Harcèlement-sexuel-silence-brise-chez-évangéliques-américains-2018-07-01-1200951587>

Atteinte à l'intégrité physique

"A Riaumont, le rigorisme jusqu'à la maltraitance ?" -Libération-28.06.2018

La mise en examen d'un prêtre pour détention d'images pédopornographiques a de nouveau mis en lumière les méthodes de la communauté religieuse qui accueille les enfants à Liévin. Témoignages. Dans la frange ultra des catholiques, la nouvelle a eu l'effet d'un coup de tonnerre: le prêtre du village d'enfants de Riaumont, à Liévin (Pas-de-Calais), tenu par des prêtres inspirés par le scoutisme, a été mis en examen pour détention d'images pédo-pornographiques.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

https://www.libération.fr/france/2018/06/28/a-riamont-le-rigorisme-jusqu-a-la-maltraitance_166257

"Secte: la CEDH donne raison à l'Allemagne"-Métro-22.03.2018

BERLIN — Les autorités allemandes ont eu raison de retirer les enfants vivant au sein d'une secte chrétienne pour les empêcher d'être disciplinés à coups de bâton, a tranché jeudi la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Le tribunal a confirmé qu'un tel traitement constitue de la maltraitance et que les responsables n'avaient pas d'autre choix. Les autorités bavaroises avaient perquisitionné les installations de la secte «Douze tribus» en 2013, près des villes de Deinigen et de Wörnitz, et emmené une quarantaine d'enfants âgés de 18 mois à 17 ans. Les jeunes avaient été confiés à des familles d'accueil dans la foulée d'un reportage journalistique réalisé avec des caméras cachées et qui les montrait être battus en guise de punition.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://journalmetro.com/monde/1467817/secte-la-cedh-donne-raison-a-l-allemande/>

DEVANT LA JUSTICE

"Le gourou d'une secte condamnée à 5 ans de prison pour abus de faiblesse" -20 min-02.10.2018

La gourou de la secte « la ferme des deux soleils », Luce Barbe, une femme de 55 ans, a été condamnée mardi par le tribunal correctionnel de Vesoul à 5 ans de prison ferme pour travail dissimulé et abus frauduleux de la faiblesse d'une personne en état de sujétion psychologique. En fuite depuis vendredi, Luce Barbe a écoupé de la peine maximale pouvant être prononcée pour ces faits, conforme aux réquisitions du procureur de la République de Vesoul, Emmanuel Dupic.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.20minutes.fr/justice/2347303-20181002-gourou-secte-condamnee-5-ans-prison-abus-faiblesse>

"Assises: un leader spirituel accusé de viols et abus"-L'Info.re-18.06.2018

"Monsieur Bernard" déjà condamné devant le tribunal correctionnel pour avoir tiré des avantages financiers de ses fidèles sera jugé devant les Assises pour viols et abus sexuels. Sa compagne est aussi poursuivie. Un témoignage exclusif d'une accusée a été accordé à Antenne Réunion avant le début du procès. Une nouvelle session de la Cour d'Assises s'ouvre cette semaine à Saint-Denis. "Monsieur Bernard" est jugé pour viols, abus sexuels et abus de faiblesse sur près d'une dizaine de personnes. Il avait déjà été condamné l'année dernière pour abus et extorsions devant le tribunal correctionnel.

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<https://www.l'info.re/la-reunion/faits-divers/assises-un-leader-spirituel-accuse-de-viols-et-abus>

"Djihadiste: lilloise emprisonnée à Bagdad: " situation intenable," selon la mère"- La Voix du Nord-08.05.2018

Le 17 avril à Bagdad, Djamilia Boutouatou, une Lilloise de 28 ans, a été condamnée à la perpétuité pour appartenance à l'État islamique, ce qu'elle a toujours nié. Alors qu'il ne reste que dix jours pour faire appel, sa mère est toujours sans nouvelles de la procédure. Et ne sait toujours pas si sa fille et sa petite fille de deux ans pourront être rapatriées. Sur les photos du procès, Saïda trouve sa fille très amaigrie: « Elle a l'air complètement perdu. Ce matin-là, vers 10 h, j'ai reçu un coup de fil du ministère des Affaires étrangères. À aucun moment, ils ne m'ont parlé d'une date de jugement. À 11 h 45, ils m'ont appelée pour me dire qu'elle était condamnée à perpétuité. J'étais effondrée. » Tout comme ses avocats français, Saïda estime que les conditions étaient scandaleuses: « J'ai vu que ça avait duré qu'une vingtaine de minutes et qu'elle a eu un avocat commis d'office juste avant le procès... »

Pour lire cet article dans son intégralité, voici le lien :

<http://www.lavoixdunord.fr/372957/article/2018-05-08/djihadiste-lilloise-emprisonnee-bagdad-situation-intenable-selon-la-mere>